



**Réponse du Groupe Financement
du développement de la société
civile (FdD) au rapport du
Secrétaire général intitulé « Notre
programme commun »**

Janvier 2022

CONTEXTE ET RÉSUMÉ

Le 10 septembre 2021, le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a publié le rapport «Notre programme commun» (ci-dessous «le rapport»). Ce rapport répondait à une demande d'États membres qu'il «présente des recommandations pour faire avancer notre programme commun et répondre aux défis actuels et futurs avant la fin de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale»¹.

Le groupe FdD de la société civile est extrêmement préoccupé par les recommandations de nouvelle gouvernance mondiale proposées dans ce rapport en ce qui concerne l'architecture économique et financière mondiale, les implications plus larges sur une gouvernance mondiale démocratique, ainsi que le programme de financement du développement (FdD) et ses domaines connexes. Plutôt qu'une réaffirmation du rôle des processus intergouvernementaux universels et démocratiques, ces propositions s'appuient sur de nouvelles approches multipartites, appelées dans le rapport «multi-latéralisme en réseau», qui amènent à la table des décisions les entreprises monopolistiques globales et les acteurs financiers internationaux. Ces mêmes acteurs qui ont concentré la richesse et le pouvoir, plongé des régions entières dans la dette et l'austérité, réduit l'intégrité environnementale, exacerbé la pauvreté et les violations des droits humains, compromis activement un accès égal et juste aux vaccins, et tiré profit des catastrophes. Cette modalité de fonctionnement ne ferait que diminuer le rôle des Nations unies dans la prise de décision internationale ainsi que la responsabilité et la transparence qui y sont associées et qui sont au cœur de sa légitimité. Plus encore, elle plongerait l'ONU dans des conflits d'intérêts extrêmes, avec le risque de porter atteinte à son intégrité et à son autonomie.

Le Groupe FdD de la société civile est convaincu que le moyen de relever de manière globale les défis auxquels l'humanité et la planète sont actuellement confrontées, est d'organiser une **4e conférence sur le financement du développement (FdD)**

sous les auspices de l'ONU, car l'ONU reste le seul lieu où les pays en développement sont à la table avec égalité de voix et de vote sur les questions de gouvernance économique mondiale qui façonnent profondément leurs économies et leurs sociétés. Le groupe SC FdD a appelé à la tenue d'une telle conférence sur le FdD sous la forme d'un «Sommet international pour une reconstruction économique et une réforme systémique» qui devrait tenter de parvenir à un consensus sur une nouvelle architecture de gouvernance économique mondiale susceptible de favoriser des réformes systémiques tout en garantissant, protégeant et promouvant les droits humains, l'égalité des sexes, l'équité sociale et la justice environnementale. Dans le cadre de cette nouvelle architecture mondiale, le système des droits humains des Nations unies serait renforcé, par une conformité, une non-régression et un avancement progressif et réel des droits humains, tant par les acteurs étatiques que non étatiques. Ce que propose le Secrétaire général de l'ONU est exactement l'inverse : l'affaiblissement de l'ONU par la promotion d'une approche antidémocratique, colonialiste et élitiste.

Pourquoi la proposition du SGONU est-elle à l'opposé de ce que le Groupe FdD de la société civile a demandé? La conférence FdD est un espace de décision où le sommet final des chefs d'État est précédé de plusieurs cycles de négociations préparatoires en vue d'un document final. Ceci est à l'opposé de la notion d'un sommet consistant en des performances théâtrales de discours et d'approches multipartites où il est

¹ <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N20/248/81/PDF/N2024881.pdf>

difficile de savoir qui prend les décisions. L'ONU ne peut se permettre d'inventer continuellement de nouveaux «comités de bavardage» ou autres sommets performatifs qui posent dangereusement à égalité débiteurs d'obligations (les gouvernements), détenteurs de droits (les populations) et intérêts commerciaux en tant que parties prenantes tout en rendant invisibles les asymétries historiques de pouvoir et de voix entre les nations.

Ces approches multipartites ont déjà fait l'objet de nombreuses critiques. Voir par exemple la critique existante au sein de la société civile, plus récemment la mobilisation des groupes alimentaires contre le Sommet du Secrétaire général des Nations Unies sur les systèmes alimentaires : <https://www.foodsystems4people.org/?lang=fr>

On peut citer comme impacts négatifs :

- **Le multipartenariat associe à égalité les débiteurs d'obligations (gouvernements), les détenteurs de droits (populations) et les entreprises en tant que parties prenantes, avec l'illusion que toutes les parties prenantes sont égales dans leurs droits, leurs responsabilités et leurs capacités. Sous couvert de promouvoir la coopération et le partenariat, cette stratégie dissimule des injustices, déséquilibres de pouvoir et abus de droits et de responsabilités anciens, et légitime de profondes inégalités de pouvoir.**
- **Les conflits d'intérêts sont monnaie courante dans les processus multipartites : ceux qui commettent ou permettent des infractions et tirent d'énormes profits d'activités et de pratiques destructrices et abusives, fixent des standards et des critères de durabilité, de diligence raisonnable et de responsabilité.**

- **Le multipartenariat normalise l'implication des entreprises dans tous les aspects de nos vies — société, culture, santé, environnement, économie, gouvernance, démocratie, justice, etc., et en fin de compte valide la capture par les entreprises des espaces de gouvernance mondiale.**

Il est inquiétant de voir l'étendue dans laquelle le rapport et ses «solutions» s'appuient sur des approches multipartites, renforçant ainsi le rôle de clubs exclusifs problématiques et de forums coloniaux antidémocratiques et donnant un siège à la table à ceux qui ont profité des catastrophes. L'ONU devrait être l'espace normatif pour les prises de décisions sur les défis mondiaux critiques, mais est de plus en plus capturée par des espaces tels que l'OCDE et le G20. L'ONU devrait en effet aborder toutes les questions de fond inscrites à l'ordre du jour, mais devrait le faire en renforçant un multilatéralisme inclusif et pas en cédant à la mainmise des entreprises et en réduisant encore plus la possibilité de recouvrer une démocratie globale.

Soyons clairs : le multilatéralisme n'est pas un multipartenariat en «réseau». Le rôle du multilatéralisme et de l'ONU ne consiste pas à créer des forums ou des réseaux de discussion multipartenaire, mais de **prendre des décisions** entre tous les gouvernements pour surmonter les défis urgents et mortels qui nous attendent. De plus, nous avons besoin d'un multilatéralisme inclusif qui garantit aux citoyens des négociations intergouvernementales transparentes sur les principaux défis mondiaux pour qu'il leur soit ensuite possible de demander des comptes à leurs gouvernements respectifs et garantir des décisions ambitieuses. Dans les pages suivantes, nous allons souligner des exemples spécifiques d'orientations erronées du rapport. La société civile et les mouvements sociaux engagés à l'ONU pour en exiger des comptes, s'efforceront de se concentrer sur le changement de paradigme structurel nécessaire, et non sur des mesures cloisonnées et non articulées.

LE RAPPORT ET L'AFFAIBLISSEMENT DE L'ACTION MULTILATÉRALE

Voici ce que nous attendions au sujet de la gouvernance économique mondiale :

- **4e conférence sur le financement du développement (FdD) :**
Nous avons aujourd'hui un besoin urgent d'un nouveau consensus mondial sur un système économique qui fonctionne pour les peuples et pour la planète. Le processus FdD de l'ONU a déjà pour mandat de convoquer une telle conférence pour répondre aux défis systémiques mondiaux urgents que sont la dette, la fiscalité internationale, la finance privée, l'APD, le commerce, la technologie et la réglementation financière. Les modalités du processus de FdD reconnaissent déjà la société civile et le secteur privé en tant que parties prenantes pour contributions tout en garantissant des négociations clairement intergouvernementales avec les États membres en tant que décideurs. Nous avons besoin du leadership des États membres et du SG pour renforcer ces processus multilatéraux existants plutôt que d'inventer de nouveaux forums et sommets qui ne font que retarder la prise de décision.
- **Démocratisation de la gouvernance économique mondiale :**
Des réformes multilatérales sont nécessaires de toute urgence pour garantir la démocratisation de la gouvernance économique mondiale, avec par exemple la nécessité d'établir à l'ONU un mécanisme mondial de règlement de la dette, une commission fiscale intergouvernementale universelle ou encore un mécanisme mondial d'évaluation des technologies.

Nous avons besoin du leadership du SG pour interpellier les pays développés à s'engager dans les Nations Unies et à faire respecter le potentiel démocratique de l'ONU, au lieu de continuer à être les gardiens obstinés de forums non démocratiques et secrets.

À la place ce ça, le SGONU appelle à un Conseil consultatif de haut niveau et à un Sommet du futur :

Ce que dit le rapport : «Pour soutenir leurs délibérations, je demanderai à un **Conseil consultatif de haut niveau** dirigé par d'anciennes et d'anciens chefs d'État ou de gouvernement de donner suite aux idées que j'ai présentées ici. Je lui demanderai notamment d'identifier les biens publics mondiaux et autres domaines d'intérêt commun pour lesquels des améliorations de la gouvernance sont les plus nécessaires et de proposer des moyens d'y parvenir.»... «Le Conseil consultatif pourrait également prendre en considération les propositions formulées dans le présent rapport, y compris celles concernant le Conseil de tutelle et la Plateforme d'urgence susmentionnée»... «Une fois que le Conseil consultatif aura présenté ses constatations, il sera important d'organiser un **"Sommet de l'avenir"** multipartite de haut niveau pour présenter de nouvelles idées sur les dispositifs

de gouvernance qui pourraient répondre aux inquiétudes internationales mentionnées dans le présent rapport, entre autres, qu'il s'agisse de dispositifs en voie de formation ou devant être actualisés».

«**Fonctionnant davantage en réseau, ce multilatéralisme est plus inclusif et plus efficace** pour relever les défis du XXI^e siècle.»

Nos préoccupations : Ce Conseil consultatif de haut niveau sera investi de pouvoirs extrêmes traversant les processus, pas seulement autour du Sommet du futur, mais qui incluent également les propositions sur la transformation du Conseil de tutelle. Il fonctionnera comme un supra-organe sous l'égide du SGONU avec une responsabilité peu claire envers l'AGNU. Cela signifie que le rapport ne demande pas seulement des mesures spécifiques sur des questions isolées, **le résultat final est un déclassement de facto de la structure de gouvernance des Nations Unies.**

NOS PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LES PROGRAMMES STRUCTURELS

1 Propositions de convocation d'un « Sommet biennal » et d'une « plateforme d'urgence »

Un sommet biennal entre les membres du G20 et du Conseil économique et social, le Secrétaire général et les dirigeants des institutions financières internationales :

Ce que dit le rapport : « Cela nous permettrait de tirer plus fréquemment parti de l'ensemble des avantages comparatifs des organes concernés et de mieux exploiter le processus intergouvernemental sur le financement du développement durable. Cette réunion biennale serait l'occasion de se pencher notamment sur des questions telles que le financement innovant à très long terme du développement durable et les moyens de donner un "coup de pouce à l'investissement" en faveur des objectifs de développement durable pour promouvoir une transition verte et juste pour tous les pays qui en ont besoin, l'adoption de mesures incitatives plus souples pour la recherche-développement afin de favoriser l'innovation et la mise au point d'un processus permettant de remédier aux failles fissurant de longue date l'architecture de la dette internationale. »

Nos préoccupations : Il est extrêmement préoccupant que la proposition mette en péril le processus existant de financement du développement (FdD) qui a déjà pour mandat d'aborder les questions de financement privé,

d'architecture de la dette, de financement innovant, de fiscalité internationale et de flux financiers illicites, d'APD, de technologie et de réglementation financière dans un processus universel et intergouvernemental dont la légitimité s'étend sur 20 ans. Les IFI, en plus de l'OMC et de la CNUCED, sont déjà parties prenantes du processus de FdD. Nous trouvons inacceptable que les Nations unies promeuvent des structures qui privilégient une poignée d'États membres (comme le G20) au lieu de réaffirmer les processus universels et inclusifs déjà existants.

Le SG déclare dans son rapport que « la gouvernance économique est le fait d'un petit nombre d'États et d'acteurs financiers, elle reste "à part" dans les questions à l'ordre du jour de la communauté internationale et dans la prise de décision ». Au lieu de s'attaquer à cette préoccupante dynamique, il propose un Sommet biennal qui renforce à la fois le manque d'inclusivité et l'isolement des dynamiques de gouvernance économique existantes.

Comme indiqué précédemment, nous avons appelé les États membres de l'ONU à s'entendre de toute urgence sur une prochaine Conférence de FdD pour répondre aux multiples crises auxquelles nous sommes confrontés et avancer vers une nouvelle architecture économique mondiale qui fonctionne pour les peuples et pour la planète.

Plateforme de réponse d'urgence en cas de crise économique mondiale :

Ce que dit le rapport : « Enfin, il n'y a toujours pas eu de négociations préalables quant à la forme que pourrait prendre le rassemblement d'acteurs compétents en cas de crise économique mondiale. Comme en cas de pandémie, la plateforme pour les interventions d'urgence en

cas de crise (chap. IV. B ci-dessous) pourrait servir en cas de crise ou de choc économiques d'échelle ou de magnitude suffisantes.»

«Il ne s'agirait pas d'un nouvel organe permanent ou d'une nouvelle institution. La plateforme entrerait automatiquement en jeu en cas de crise d'une ampleur suffisante, quel qu'en soit le type ou la nature. Une fois activée, elle réunirait des responsables des États membres, du système des Nations Unies, des principaux groupements de pays, des institutions financières internationales, des organismes régionaux, de la société civile, du secteur privé, d'industries ou d'organismes de recherche spécialisés et d'autres experts.»

Nos préoccupations : Encore une fois, il existe déjà un moyen prénégocié de se réunir et de prendre des décisions en cas de crise économique mondiale, c'est le processus de FdD. Une telle [conférence de crise](#) du FdD intitulée «Conférence des Nations unies sur la crise mondiale et ses implications pour les pays en développement» a en effet été convoquée en 2009 en réponse directe à la crise économique mondiale. Le défi n'est pas le manque de processus existants à convoquer, mais la nécessité de surmonter les blocages obstinés d'une poignée d'États membres qui préfèrent que les décisions se prennent dans des forums non démocratiques plutôt qu'à l'ONU. La mise en place d'initiatives multipartites ne résoudra pas ce problème et ne fera que retarder davantage la prise de décision en renforçant le statu quo.

2 Démocratiser la gouvernance économique mondiale et négocier des orientations politiques normatives

Architecture fiscale internationale

Ce que dit le rapport : «Je propose en outre de renforcer la coopération internationale dans la lutte contre l'évasion fiscale, les pratiques agressives d'évitement fiscal, le blanchiment d'argent et les flux financiers illicites, notamment par la mise sur pied d'une [nouvelle structure](#)

[commune dédiée à l'intégrité financière, dont l'objet serait de combattre les flux financiers illicites](#) et qui réunirait principalement l'ONU, les institutions financières internationales, l'OCDE, les grands centres financiers et les organisations de la société civile compétentes dans le domaine. Cette structure pourrait également être chargée de promouvoir la transparence et le respect des obligations, en fournissant des données et diverses informations, et d'œuvrer à des accords de lutte contre les flux financiers illicites.»

Nos préoccupations : Ceci est très inquiétant, en particulier dans un contexte où le G77 (groupement de plus de 130 pays en développement) demande depuis des années un processus onusien universel et intergouvernemental de négociation fiscale. Des forums universels tels que la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC) et la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée (Convention de Palerme) existant déjà pour les FFI liés à la corruption et à la criminalité, la gouvernance en matière de la lutte contre les FFI a pour principale lacune la question des FFI liés à la fiscalité. Bien que le Comité fiscal des Nations unies effectue un travail important, il s'agit uniquement d'un organisme expert, non intergouvernemental, où les experts siègent à titre individuel. Au lieu de cela, les normes fiscales internationales sont actuellement décidées par des processus intergouvernementaux dans des forums exclusifs de l'OCDE opaques et partiels. Des OSC du monde entier ont récemment [rejeté](#) l'accord fiscal OCDE/G20/G7, craignant qu'il ne profite qu'à une poignée de pays de l'OCDE.

Une nouvelle structure commune de l'ONU qui renforce le rôle des États membres de l'OCDE (qui sont également membres de l'ONU) est inacceptable. Nous appelons le SG et les États membres à se concentrer sur l'appel clair lancé par le G77 et les OSC en vue de créer un organe fiscal universel et intergouvernemental des Nations Unies et de négocier une convention fiscale des Nations Unies.

Architecture de la dette

Ce que dit le rapport : «Un processus permettant de remédier aux failles fissurant de longue date l'architecture de la dette internationale» par le biais du Sommet biennal entre le G20, l'ECOSOC, le SG et les chefs d'IFI.

Nos préoccupations : L'incapacité de l'ISSD et du Cadre commun du G20 pour les traitements de dette à fournir une résolution rapide, complète et équitable de la dette pour les pays en situation de surendettement démontre de manière claire que le fait de laisser les discussions sur l'architecture de la dette entre les mains d'un nombre réduit de pays (principalement les prêteurs), où le sud du monde (principalement les emprunteurs) est en nette minorité, est une garantie d'échec pour aborder la profonde réforme de l'architecture financière internationale dont le monde a besoin.

Nous n'avons pas besoin d'un processus qui renforce encore le rôle des forums dominés par les prêteurs. Au contraire, les Nations Unies, qui ne sont pas elles-mêmes créancières, sont le seul forum qui offre un espace inclusif et démocratique pour apporter une solution multilatérale durable à la crise de la dette. Nous appelons les gouvernements à établir un mécanisme de désendettement à l'ONU, c'est-à-dire un cadre transparent, contraignant et multilatéral pour la prévention et la résolution des crises de la dette. Encore une fois, le processus FdD est déjà mandaté pour répondre à ces défis concernant la dette souveraine sans considérer ces questions de manière cloisonnée, mais au contraire en interconnexion avec d'autres questions systémiques dans l'agenda FdD et en abordant de manière globale les questions de la fiscalité, du commerce, de la réglementation du secteur financier, y compris les acteurs tels que les agences de notation de crédit, pour s'assurer que les pays en développement ont l'espace fiscal et politique nécessaire pour relever leurs défis de développement.

L'économie du soin :

Ce que dit le rapport : « En repensant le PIB, il nous faudra trouver un moyen de prendre en compte l'économie du soin et l'économie informelle. La plus grande partie du travail du soin dans le monde n'est pas rémunérée et incombe aux femmes et aux filles, ce qui perpétue l'inégalité économique entre les femmes et les hommes. L'impact économique de la COVID-19 et les pertes d'emploi qu'elle a entraînées ont également frappé plus durement les femmes ; ainsi, plus que jamais, les milliers de milliards de dollars correspondant aux milliards d'heures de travail du soin effectuées chaque année

par les femmes sans être rémunérées se sont évaporés. En repensant l'économie du soin, on veillera non seulement à comptabiliser dans les modèles économiques la valeur des services non rémunérés, mais aussi à investir dans des services de qualité rémunérés relevant des services publics de base et des dispositifs sociaux, notamment en améliorant les rémunérations et les conditions de travail (cible 5.4 des objectifs de développement durable). Plus largement, il nous faudra également trouver le moyen de comptabiliser et de valoriser les nombreuses activités relevant du secteur informel. »

Nos préoccupations : Le mouvement féministe rejette cette marchandisation des femmes et de leur travail. Les droits humains des femmes sont des droits humains et ont une valeur en eux-mêmes, et non parce que l'économie a besoin de la valeur que les femmes produisent par leur travail. En outre, la proposition se concentre sur la valorisation du travail de soins dans les modèles économiques existants (comme si nous monétisions le travail de soins non rémunéré), et non sur un changement radical de ces modèles économiques extractifs et exploitants qui refusent aux femmes et aux filles un accès équitable à des services et des biens publics de qualité, et violent à leur tour les droits économiques et sociaux. Ces modèles sont subventionnés par l'exploitation du travail, du temps, du bien-être physique et mental des femmes. Il ne s'agit pas ici de tenir compte du travail du soin non rémunéré et de l'économie informelle dans un PIB v2.0, mais d'une transformation structurelle de la façon dont l'économie et la croissance sont comprises. Il ne s'agit pas non plus seulement de changer un indicateur, mais de laisser derrière nous les perspectives qui valorisent la richesse de quelques-uns et mesurent la croissance sous forme d'indicateurs macroéconomiques, au détriment du bien-être du plus grand nombre et en faisant passer les profits avant les personnes. Il s'agit de réponses politiques qui cherchent à redistribuer le travail domestique non rémunéré et rémunéré, et à investir dans le renforcement de l'économie des soins. Cela implique de fournir des financements suffisants pour des services publics sensibles au genre, comprenant un travail du soin qualitatif, et également pour les programmes de protection sociale universelle.

Le secteur privé :

Ce que dit le rapport : «Pour parvenir à instaurer cette nouvelle économie mondiale, il faut adopter de nouveaux modèles d'activité afin de mieux connecter les entreprises, les marchés et la société. Les entreprises solides et durables sont celles qui sont ancrées dans les valeurs mondiales que sont les droits humains et droits du travail, la durabilité environnementale et la lutte contre la corruption, toutes consacrées dans le **Pacte mondial des Nations Unies**. Il est crucial que le monde des affaires mène une action coordonnée pour aligner ses pratiques sur les objectifs mondiaux, notamment les objectifs de développement durable.»

Nos préoccupations : Le réalignement des modèles commerciaux sur les impératifs du développement durable ne passera pas par des démarches volontaires. Il requiert un nouvel ensemble de normes, de politiques et d'investissements publics audacieux. Il requiert la réaffirmation, plutôt que l'abdication, du rôle de l'État dans la définition d'un nouvel ensemble de règles mondiales. Il requiert le courage de mettre fin aux investissements non durables et aux pratiques prédatrices. Il exige le maintien de la centralité des droits humains — le fondement des Nations unies — comme cadre primordial de notre action commune.

Après avoir reconnu que les principes volontaires sont insuffisants, nous avons besoin de la direction du SG pour appeler les gouvernements à réglementer les entreprises, notamment dans un engagement constructif aux développements en cours au sein du Conseil des droits humains vers des instruments internationaux juridiquement contraignants sur les sociétés transnationales et autres entreprises commerciales.

3 Pacte numérique mondial :

Ce que dit le rapport : «En outre, sur la base des recommandations faites dans le Plan d'action de coopération numérique (voir A/74/821), l'Organisation des Nations Unies, les gouvernements, le secteur privé et la société civile pourraient former une filière multipartite du numérique en vue de la préparation d'un Sommet de l'avenir à l'occasion duquel on conviendrait d'un Pacte numérique mondial.»

Nos préoccupations : La proposition fait écho à la recommandation du Groupe d'experts de haut niveau sur la coopération numérique du SGNU qui était coprésidé par des personnalités clés des plateformes technologiques mondiales (Big Tech). Les recommandations du Groupe, intégralement adoptées par le SGNU dans son Plan d'action de coopération numérique publiée en juin 2020, tournent autour du rôle central du secteur privé dans la lutte contre la fracture numérique et l'exploitation des potentiels des technologies numériques. Au lieu de permettre une poussée intéressée des Big Tech, l'ONU devrait soutenir des processus multilatéraux inclusifs pour s'attaquer à la fracture de développement qui sous-tend la fracture numérique, pour réglementer et freiner les pouvoirs et l'enrichissement croissants des Big Tech et pour garantir le respect des droits humains. Pour protéger l'intégrité de la prise de décision sur la gouvernance mondiale de la numérisation, des mesures contre les conflits d'intérêts similaires à celles de l'OMS devraient être adoptées. Pour faire face aux conséquences néfastes des technologies numériques sur la société, l'environnement et les personnes, l'ONU devrait établir un mécanisme mondial transparent et participatif pour évaluer ces nouvelles technologies.

Appel à l'action et étapes suivantes

Bien que la coopération économique internationale fasse partie des responsabilités fondamentales des Nations Unies, celle-ci a été systématiquement marginalisée au fil des ans et nous sommes profondément préoccupés par les propositions du SGNU visant à établir des approches multipartites au lieu d'appeler les États membres à prendre l'initiative d'un renforcement des processus multilatéraux existants.

Nous appelons les États membres de l'ONU à rejeter ces propositions et à défendre au contraire le multilatéralisme inclusif et le potentiel démocratique des Nations Unies.

Nous appelons la société civile et les mouvements sociaux à rejeter l'affaiblissement des Nations Unies par la prédation des entreprises et les élites politiques. En outre, nous les appelons à se mobiliser et à plaider à tous les niveaux pour promouvoir la transformation paradigmatique dont le monde a besoin en ces temps d'urgence et de menace pour le bien-être des personnes et la santé de la planète.

 [@cs_ffd](https://twitter.com/cs_ffd) |  [@CSOforFFD](https://www.facebook.com/CSOforFFD)

 [CSFfD Youtube](https://www.youtube.com/CSFfD) |  [csoforffd.org](https://www.csoforffd.org)